

ALBIOMA, UN ACTEUR INCONTOURNABLE à La Réunion

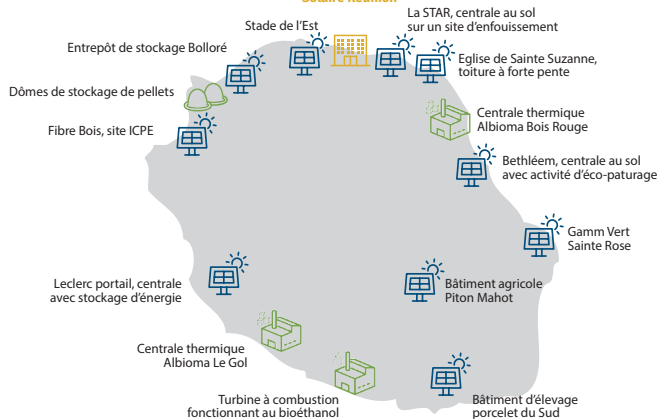
42 MWC
de puissance
solaire installée

210
centrales solaires
en exploitation

Albioma est implanté à La Réunion depuis 1992 et a développé son activité solaire depuis 2005. En 2006, la première centrale d'une puissance de 1 MWC connectée au réseau haute tension était mise en service.

Nos 245 collaborateurs réunionnais sont engagés à vos côtés dans la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables (biomasse, solaire et géothermie). Nous produisons 40 % de l'énergie disponible sur le réseau.

Bureaux Albioma Solaire Réunion



Une équipe à votre service



OMBRIÈRE DE PARKING

PHOTOVOLTAÏQUE

albioma.com



Albioma Solaire Réunion

21 rue Hélène Boucher
Zone aéroportuaire
97438 Sainte-Marie
La Réunion

T. : +262 (0)262 98 09 83
contact.asoi@albioma.com

Création : www.le-equipage.com - 2024 - Crédits photos : Albioma, iStockphoto, Albioma, Brum Maire - Document imprimé sur papier recyclé.



afao
ISO 45001
Santé et Sécurité
AFNOR CERTIFICATION

afao
ISO 14001
Environnement
AFNOR CERTIFICATION

afao
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

**AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RSE :
CONCILIER PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Notre activité solaire suit des normes strictes en matière d'environnement, de santé, de sécurité au travail et de management de la qualité.

NOTRE OFFRE

Plusieurs modèles d'ombrières pour s'adapter à tous les parkings

Projet clé en main financé et porté par Albioma, de la réalisation des études à la mise en service

Plusieurs options : dispositif de récupération des eaux de pluie, éclairage LED du parking, installation de bornes de recharge, ombrières en bois

Albioma propose des **projets « clé en main » de construction d'ombrières de parking** photovoltaïques personnalisées.

Le projet est entièrement financé par Albioma grâce à la vente de l'électricité produite.



NOTRE MODÈLE



Mise à disposition d'espaces

Mise à disposition de la structure ombrière



Revente de l'électricité collectée



3 BONNES RAISONS

d'installer des ombrières photovoltaïques sur vos parkings



BIEN-ÊTRE

Garantir le confort de vos employés et clients et protéger la flotte de véhicules contre les aléas climatiques. En installant des bornes de recharge pour véhicules électriques, l'entreprise répond aux besoins des utilisateurs engagés dans une mobilité responsable.



VISIBILITÉ

Devenir acteur de la transition énergétique avec un projet porteur de sens et fédérateur. Avec une ombrière de parking photovoltaïque, votre action est visible depuis l'extérieur de votre entreprise.



MISE EN CONFORMITÉ

La loi d'accélération des énergies renouvelables prévoit l'obligation pour chaque entreprise ou collectivité de s'équiper d'ombrière solaire pour toute zone de stationnement supérieur à 500 m².



Développement 6 à 12 mois

Accord foncier avec le propriétaire

Étude de sol et techniques

Obtention du permis de construire et du tarif de rachat de l'électricité



Construction 4 à 6 mois

Montage financier

Construction de la centrale photovoltaïque



Exploitation 20 à 30 ans

Mise en service

Maintenance

Démantèlement & remise en état du site